PROPOSITIONS

N° 177.

MÉDICALES

SUR LES SCROPHULES;

Présentées et soutenues à la Faculté de Médecine de Paris, le 23 août 1816, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,

PAR PIERRE-ALEXANDRE RICORDEAU, d'Auxerre,

Département de l'Yonne;

Bachelier ès-lettres; Membre de la Société d'Instruction médicale; ex-Chirurgien au huitième régiment de hussards.

Duo sunt præcipui medicinæ cardines, ratio et observatio; observatio tamen est filum ad quod dirigi debent medicorum ratiocinia.

BAGLIVI, *Prax. med.*, lib. 1, cap. 2.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1816.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER, *Examinateur.*
M. CORVISART.
M. DEYEUX, *Examinateur.*
M. DUBOIS, *Examinateur.*
M. HALLÉ, *Examinateur.*
M. LALLEMENT, *Examinateur.*
M. PELLETAN.
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU, *Président.*
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU.
M. ROYER-COLLARD.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions mises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

VIRIS BONIS ET DOCTIS,

JACOBO CHAPET,

Congregationis Oratorii D. J., olim Socio et Professori.

JACOBO ROUX,

Chirurgiæ Magistro; civilis et militaris Altissiodorensis Nosocomii Chirurgo, etc.

PHILIBERTO-JOSEPHO ROUX,

Chirurgiæ Doctori; Secundario Nosocomii Charitatis Parisiensis Chirurgo; Legionis ab honore nuncupatæ Socio; Anatomiæ, Physiologiæ, et Chirurgiæ Professori; Collegii Medicinæ, et Æmulationis Societati, multisque aliis doctis Societatibus tùm gallicis, tùm externis Adjuncto.

Hocce medicinæ tentamen in publicum grati animi perpetuæque observantiæ pignus

DICAT, VOVET, CONSECRAT

P. A. RICORDEAU.

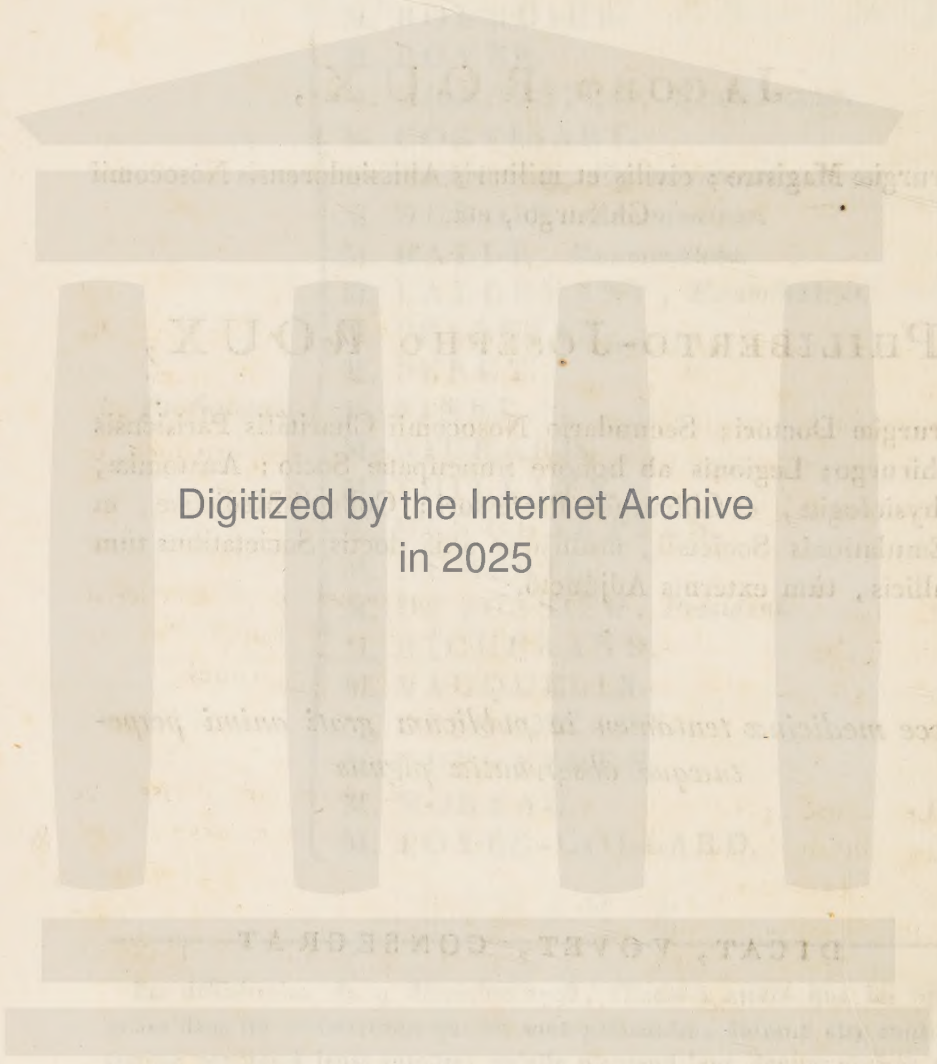

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/propositionsmedi0006vari_c1v8

PROPOSITIONS

MÉDICALES

SUR LES SCROPHULES.

I.

On appelle *scrophules, écrouelles, humeurs froides, etc.*, une maladie dont le siége est dans le système lymphatique, et qui est caractérisée principalement par la tuméfaction de la lèvre supérieure et des ailes du nez, par des ophthalmies chroniques, et par l'engorgement de même nature des glandes lymphatiques, etc.

II.

Les causes des scrophules sont très-nombreuses; comme celles de toutes les autres maladies, on peut les diviser en causes prédisposantes, en causes occasionnelles, et en causes prochaines.

III.

Les causes prédisposantes peuvent elles-mêmes être divisées en causes physiologiques, en causes hygiéniques et en causes pathologiques. Les causes physiologiques sont : l'enfance, depuis la troisième jusqu'à la septième année ; le sexe féminin ; le tempérament lymphatique, et une constitution particulière connue sous le nom de *constitution scrophuleuse.*

IV.

Quoique les scrophules soient, ainsi que nous venons de le dire,

une maladie particulière à l'enfance, elles peuvent cependant se manifester à tous les autres âges de la vie. Il existe même certaines époques, comme la puberté, l'âge critique, etc., où elles se montrent de préférence, moins fréquemment pourtant que dans l'enfance. Il résulte aussi de plusieurs observations que des individus d'un tempérament bilieux ou sanguin peuvent être atteints de cette maladie.

V.

Les causes hygiéniques sont : l'habitation des lieux froids, humides et peu éclairés, des endroits où un trop grand nombre d'individus se trouvent réunis ; l'hiver, le printemps, les climats où les variations de l'atmosphère sont fréquentes et subites ; la malpropreté, les alimens de mauvaise nature, peu substantiels ou de digestion difficile ; une nourriture trop ou pas assez abondante ; les évacuations excessives, soit naturelles, soit accidentelles, soit artificielles ; l'inaction ; les travaux précoces et forcés ; enfin toutes les passions tristes.

VI.

Ces causes étant connues, on ne sera plus étonné de voir les scrophules endémiques dans les gorges des montagnes, dans les pays bas et humides, où l'air est constamment froid, et où la lumière du soleil ne pénètre presque jamais, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, en Savoie, dans le Gévaudan, le Vivarais, l'Auvergne, les Cévennes, la Sologne, les environs de Troyes en Champagne, etc. ; dans les prisons, dans les quartiers des grandes villes où les rues sont basses, sales et étroites, les maisons très-élevées et habitées par des familles nombreuses, etc.

VII.

Les causes pathologiques comprennent toutes les maladies qui se prolongent pendant un temps plus ou moins long, et qui, en raison de la faiblesse générale qu'elles déterminent, sont plus ou moins favo-

rables au développement des scrophules : ainsi, par exemple, les fractures, les luxations, les plaies d'une certaine étendue, et surtout la siphilis.

VIII

Toutes les causes que nous venons de citer comme prédisposantes peuvent devenir occasionnelles lorsqu'elles se trouvent réunies en un certain nombre, et lorsqu'elles agissent pendant un temps assez long ; mais outre ces causes, il en est d'autres qu'on peut regarder plus particulièrement comme occasionnelles ; telles sont : la dentition, la puberté, la grossesse, la suppression de la transpiration, des menstrues, etc. ; la variole, la rougeole, un coup violent, une chute, une indigestion, la peur, etc.

IX.

Le mercure, regardé pendant long temps comme un des remèdes les plus efficaces contre les scrophules, peut aussi être rangé au nombre des causes de cette maladie. En effet, l'excitation qu'il produit d'abord dans le système lymphatique est bientôt remplacé par un affaiblissement proportionné. M. le professeur *Richerand* regarde même l'emploi prodigieux que l'on fait aujourd'hui de ce remède comme une des causes principales de l'excessive multiplication des affections scrophuleuses.

X.

On a beaucoup disputé sur la cause prochaine des scrophules ; parmi les nombreuses hypothèses imaginées à cet égard, et qu'il serait trop long d'énumérer, nous préférons celle qui attribue cette cause prochaine à la débilité générale de l'économie, et principalement à l'atonie du système lymphatique. Cette atonie est mise hors de doute, 1.° par la nature essentiellement débilitante des causes des scrophules ; 2.° par le caractère chronique de leurs symptômes ; 3.° enfin par les propriétés plus ou moins toniques et excitantes des moyens qu'on leur oppose.

XI.

Long-temps on a cru que la cause prochaine des scrophules dépendait de la présence dans nos humeurs d'un virus particulier. Pour prouver la fausseté de cette opinion, il suffira de dire que les scrophules peuvent naître spontanément; qu'elles ne sont ni contagieuses, ni directement héréditaires; que l'état de force et de vigueur est un obstacle à leur développement; qu'elles sont susceptibles, avant leur troisième période, de disparaître toutes les fois que les fonctions vitales se trouvent ramenées à l'état qui constitue la santé; enfin qu'elles peuvent se montrer de nouveau chez les individus déjà radicalement guéris, s'ils retombent dans le même état de faiblesse qui en avait favorisé le développement.

XII.

Les scrophules ne sont pas contagieuses, les expériences de *Kortum* et de M. *Hébréard* l'ont prouvé d'une manière victorieuse. Cependant plusieurs médecins regardent encore cette maladie comme contagieuse, lorsqu'elle est compliquée avec la siphilis, les dartres ou la gale. M. *Baumes* regarde aussi comme telle la phthisie scrophuleuse. Des expériences nouvelles à ce sujet peuvent seules éclaircir ce point de discussion.

XIII.

On a dit aussi qu'une nourrice atteinte des scrophules pouvait communiquer cette maladie à son nourrisson ; mais c'est une erreur. En effet, ce n'est qu'en raison de la faiblesse où tombent les enfans qui suçent un lait de mauvaise nature et difficile à digérer qu'ils deviennent susceptibles de contracter les scrophules. La même chose aurait lieu quand même la nourrice serait attaquée de toute autre maladie, ou si son lait était trop vieux.

XIV.

Les scrophules sont-elles héréditaires? Oui, mais jamais directement. Cette hérédité, ainsi que l'a observé *Cullen*, dépend d'une constitution particulière du système lymphatique, constitution transmise du père aux enfans par la génération, et qui dispose ces derniers à contracter les scrophules. Cette opinion explique comment les enfans qui ressemblent à leurs parens scrophuleux sont communément les seuls attaqués de cette maladie; comment les scrophules ne se manifestent souvent qu'à la seconde génération; comment les pères et mères qui ont mené une vie déréglée et dont la constitution est viciée par la siphilis, comment les vieillards qui épousent de jeunes filles peuvent engendrer des enfans qui seront attaqués de scrophules, quoique eux-mêmes n'en aient jamais été atteints. Du reste, cette constitution héréditaire peut être détruite par des soins bien entendus, par un bon régime, et par l'emploi des autres moyens que fournit l'hygiène; mais il faut continuer ces soins pendant long-temps.

XV.

Les scrophules, une fois qu'elles se sont développées, peuvent se montrer dans toutes nos parties, et y déterminer des symptômes très-variés. Comme ces symptômes sont extrêmement nombreux, et comme ils constituent, pour la plupart, des maladies décrites séparément par les auteurs, nous nous contenterons de les énumérer suivant les systèmes dans lesquels ils ont leur siége.

XVI.

Système lymphatique. C'est principalement sur les glandes lymphatiques que les scrophules manifestent leur présence. Elles y déterminent 1.° des *engorgemens* qui peuvent avoir leur siége dans celles de ces glandes situées à la base et aux angles de la mâchoire inférieure, aux parties latérales du cou, à la base de l'occipital, sous l'aisselle, sous les mamelles, le long de l'œsophage et des vertèbres

lombaires, à l'aine, au jarret, etc.; 2.° des *tubercules*: ces tubercules ne se remarquent que dans les glandes lymphatiques des poumons, la phthisie scrophuleuse et dans celles du mésentère, où ils déterminent le carreau ou atrophie mésentérique.

XVII.

Système cellulaire. Des abcès froids et la polysarcie scrophuleuse. Tels sont les seuls symptômes que les scrophules font naître dans ce système.

XVIII.

Système osseux. Les scrophules se manifestent sur ce système par des symptômes très-nombreux et très-graves, tels sont : 1.° la *nécrose*; 2.° la *carie*, qui, suivant le siége qu'elle occupe, constitue la maladie de *Pott*, les tumeurs blanches, et les luxations spontanées du fémur; 3.° les *exostoses*; 4.° le *spina ventosa*; 5.° enfin le *rachitis*.

XIX.

Système muqueux. On remarque sur ce système, 1.° des *tubercules* qui ont ordinairement leur siége sur la membrane muqueuse de l'iléum, du cœcum et du colon, et sur celle du larynx. Ces tubercules, en s'ulcérant, déterminent les diarrhées colliquatives, et les diverses altérations de la voix qu'on observe dans le dernier degré de la phthisie scrophuleuse; 2.° des *phlegmasies chroniques*, parmi lesquelles on distingue surtout des ophthalmies, des leucorrhées, et des angines à la suite desquelles on voit souvent survenir l'induration des amygdales.

XX.

Système séreux. Les scrophules déterminent ici, 1.° des *tubercules*, mais rarement; 2.° des *hydropisies*, parmi lesquelles on remarque surtout l'hydrocéphale. M. *Portal* dit avoir trouvé sur l'arachnoïde des indurations blanchâtres, lymphatiques, graisseuses, et même de vraies hydatides qui dépendaient des scrophules.

XXI.

Système glanduleux. C'est toujours sous la forme de *tubercules* que les scrophules se montrent dans ce système. M. *Baumes* en a rencontré dans le cerveau ; M. *Bayle* dans la rate, dans les reins, et surtout dans le foie, où ils constituent une maladie connue sous le nom d'*obstructions.*

XXII.

Système dermoïde. Enfin, quand les scrophules ont leur siége dans le système dermoïde, on y remarque, 1.° des *ulcères* qui peuvent être spontanés et avoir alors leur siége aux jambes, ou succéder aux engorgemens des glandes lymphatiques, et aux abcès froids du tissu cellulaire; 2.° *diverses éruptions cutanées* qui se rapprochent du psydacria, des achôres ou croûtes laiteuses, des dartres, etc., et qui different de ces dernières, en ce qu'elles ont ordinairement leur siége à la lèvre supérieure et sur les ailes du nez, et en ce qu'elles ne sont presque jamais accompagnées de démangeaisons.

XXIII.

Tels sont les différens symptômes des scrophules. Quant à leur marche, on peut la considérer sous plusieurs rapports : en général, elle est irrégulière et très-lente ; un régime convenable peut la retarder, tandisque des accidens particuliers, des maladies intercurrentes l'accélèrent quelquefois. Mais si nous la considérons relativement aux âges ; nous verrons que dans l'enfance les scrophules attaquent particulièrement les glandes lymphatiques extérieures et celles du mésentère ; qu'après la puberté elles se portent plus facilement sur la poitrine et sur les articulations ; et que dans l'âge viril elles se transforment en hydropisies et en affections cutanées incurables. Relativement aux saisons, nous voyons aussi que les symptômes des scrophules augmentent d'intensité entre le solstice d'hiver et celui d'été, pour diminuer dans l'autre moitié de l'année.

XXIV.

Si nous envisageons les scrophules d'une manière générale, nous pourrons, avec M. le professeur *Pinel*, diviser leur marche en trois périodes bien distinctes. Dans la première, les scrophules portent leur action sur les glandes lymphatiques extérieures, qui s'engorgent et qui, après s'être engorgées, restent stationnaires pendant un temps plus ou moins long. Dans la seconde, ces glandes s'échauffent, suppurent, se changent en abcès froids qui se terminent par des ulcères ou des fistules plus ou moins rebelles. Dans la troisième période, les scrophules attaquent les organes intérieurs, et déterminent différentes affections organiques qui entraînent presque toujours la perte du malade.

XXV.

A l'ouverture du cadavre, on trouve ordinairement, 1.° dans la tête, des épanchemens séreux entre les méninges, le cerveau plus compacte, et quelquefois tuberculeux, les plexus choroïdes plus pâles, et avec des hydatides. 2.° Dans la poitrine, les poumons tuberculeux, le péricarde renfermant une sérosité d'un jaune doré, le cœur flasque, moins volumineux, le sang pâle, et toutes les glandes bronchiques et œsophagiennes plus ou moins engorgées. 3.° Dans l'abdomen, la plupart des organes parenchymateux remplis de tubercules, les glandes lombaires et celles du mésentère engorgées, et ayant acquis quelquefois un volume très-considérable, la cavité du péritoine contenant de la sérosité en plus ou moins grande quantité. 4.° Dans le reste du corps, les glandes lymphatiqnes engorgées ou ulcérées, les muscles pâles, les os ramollis, les articulations gonflées et devenues le siége de caries, d'abcès ou de fistules.

XXVI.

Les scrophules peuvent se compliquer avec presque toutes les maladies, mais plus particulièrement avec la teigne, la gale, les dartres, le scorbut, la siphilis et le cancer. Ces diverses complications influent plus ou moins sur leur marche et sur leurs symptômes.

XXVII.

Le diagnostic des scrophules est ordinairement facile; il se tire de la constitution des individus, des symptômes de la maladie et de la connaissance des causes, soit prédisposantes, soit occasionnelles. Cependant il faut prendre garde de ne pas confondre avec les scrophules certaines tumeurs glanduleuses du cou, qui peuvent dépendre de la présence des vers dans les voies digestives, de la carie d'une ou plusieurs dents, de la teigne, des croûtes laiteuses, ou d'autres éruptions cutanées.

XXVIII.

Quant au prognostic, il varie suivant les causes, le siége, les périodes, les complications et la marche de la maladie. Ainsi les scrophules constituent une maladie beaucoup plus grave quand elles sont constitutionnelles, quand les os et les organes intérieurs sont attaqués, quand elles sont arrivées à leur troisième période, quand elles sont compliquées, soit avec le scorbut, soit avec la siphilis, soit avec les dartres, etc.

XXIX.

D'après ce que nous avons dit sur la nature et le caractère des scrophules, il est certain que, dans le traitement de cette maladie, tout doit tendre à ranimer l'énergie vitale de tout le système, et principalement des parties affectées. Une preuve de ce que nous avançons, c'est que très-souvent l'époque de la puberté et le mariage, par la révolution et l'excitation qu'ils opèrent dans toute l'économie, ont suffi pour faire disparaître les scrophules.

XXX.

Quoi qu'il en soit, le traitement des scrophules peut être préservatif ou curatif; le traitement préservatif est tiré principalement de l'hygiène, et consiste à habiter des lieux secs, élevés et exposés au soleil; à porter des vêtemens chauds, propres et exempts d'humidité; à faire usage d'alimens très-nutritifs et de facile digestion, tels

que le pain bien levé et bien cuit, les viandes rôties ou grillées, etc,; le vin généreux pris en quantité modérée, etc; à favoriser la transpiration et toutes les autres sécrétions; à prendre un exercice modéré, qu'on portera de temps en temps jusqu'à la fatigue; enfin, à entretenir la gaîté et à éviter toutes les idées tristes et lugubres.

XXXI.

Le traitement curatif se divise en général et en particulier. Dans le traitement général, outre les moyens hygiéniques, qui sont les mêmes que ceux dont nous venons de parler, on a encore recours aux moyens pharmaceutiques, qui consistent principalement dans l'emploi des toniques et des fortifians, tels que des boissons avec le houblon, la germandrée, la gentiane, etc.; le vin de quinquina, le vin, les sucs et le sirop antiscorbutiques; l'élixir antiscrophuleux de Peyrilhe, etc. Outre ces moyens, on a encore vanté les eaux minérales hydro-sulphureuses, les bains de mer, les préparations savonneuses, le muriate de chaux, le muriate de baryte, la digitale pourprée, la ciguë, le tussilage, etc.

XXXII.

Le traitement curatif particulier se rapporte à chaque symptôme en particulier: nous n'en parlerons pas ici; nous dirons seulement, par rapport aux tumeurs blanches, que, quand on a recours à l'amputation, presque toujours les malades périssent dans la suite de la phthisie scrophuleuse.

XXXIII.

Quant au traitement des complications, il se compose de la combinaison des traitemens particuliers des deux maladies qui se trouvent alors réunies.

ΙΠΠΟΚΡΑΤΟΥΣ ΑΦΟΡΙΣΜΟΙ.

Α'.

Ἐν τῃσι νέσοισιν ἧσσον κινδυνεύουσιν, οἷσιν ἂν οἰκείη τῆς φύσιος, καὶ τῆς ἡλικίης, καὶ τῆς ἕξιος, καὶ τῆς ὥρης ἡ νοῦσος ἢ μᾶλλον, ἢ οἷσιν ἂν μὴ οἰκείη καλά τι τελέων. (ΤΜΗΜΑ ΔΕΥΤΕΡΟΝ, αφορ. λδ'.)

Β'.

Αἱ μεταβολαὶ τῶν ὡρέων, μάλιστα τίκτουσι νοσήματα· καὶ ἐν τῆσιν ὥρησιν αἱ μεγάλαι μεταλλαγαὶ, ἢ ψύξιος, ἢ θάλψιος, καὶ τ' ἄλλα κατὰ λόγον ἕτως. (ΤΜΗΜΑ ΤΡΙΤΟΝ, ά.)

Γ'.

Νοσήματα δὲ πάντα μὲν ἐν πάσῃσι τῇσιν ὥρησι γίνεται, μᾶλλον δ' ἕνια κατ' ἐνίας αὐτέων καὶ γίνεται, καὶ παροξύνεται. (ΤΜΗΜΑ ΤΡΙΤΟΝ, ιθ'.)

Δ'.

Πρεσβυτέροισι δὲ γενομένοισι, παρίσθμια, σπονδύλων τὰ καλὰ τὸ ἰνίον ἔισω ὦσιες, ἄσθμαλα, λιθιάσιες ἕλ-

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

In morbis minùs periclitantur ii quorum naturæ, et ætati, et habitui, et tempori magis similis fuerit morbus, quàm ii quibus horum nulli *fuerit* similis. (*Sect.* 2, *aph.* 34.)

II.

Mutationes *anni* temporum maximè pariunt morbos : et in ipsis temporibus magnæ mutationes, tum frigoris, tum caloris, et cætera pro ratione eodem modo. (*Sect.* 3, *aph.* 1.)

III.

Morbi autem quilibet fiunt quidem in quibuslibet *anni* temporibus : nonnulli verò in quibusdam ipsorum potiùs et fiunt, et exacerbantur. (*Ibid.*, *aph.* 19.)

IV.

Iis autem qui ætate sunt majores, tonsillæ *inflammatæ*, verticuli in occipitio introrsùm extru-

μινθες σρογγύλαι, ἀσκαρίδες, ἀκροκορδόνες, σαλυριασμοι, (σραγγυριαι), χοιράδες, καὶ τἆλλα φύματα, μάλιστα δὲ τὰ προειρημένα. (ΤΜΗΜΑ ΤΡΙΤΟΝ, κς'.)

siones, asthmata, calculorum generationes, lumbrici rotundi, ascarides, verrucæ pensiles, satyriasmi, (stranguriæ), strumæ, et cætera tubercula, maximè verò suprà dicta. (*Ibid.*, *aph.* 26.)

Ε'.

Τὰ δὲ πλεῖστα τοῖσι παιδίοισι πάθεα κρίνεται, τὰ μὲν, ἐν τεσσαράκοντα ἡμέρῃσι· τὰ δὲ, ἐν ἑπτὰ μησί· τὰ δὲ, ἐν ἑπτὰ ἔτεσι· τὰ δὲ, πρὸς τὴν ἥβην προσάγουσιν. ὅσα δ' ἂν διαμείνῃ τοῖσι παιδίοισι, καὶ μὴ απολυθῇ περὶ τὸ ἡβάσκειν, ἢ τῇσι θήλεσι περὶ τὰς τῶν καταμηνίων ῥήξιας, χρονίζειν, ἔιωθε. (ΤΜΗΜΑ ΤΡΙΤΟΝ, κή.)

V.

Plurimæ quidem affectiones in pueris judicantur, aliæ in quadraginta diebus, aliæ in septem mensibus, aliæ in septem annis, aliæ *ipsis* ad pubertatem accedentibus. Quæ verò in pueris permanserint, neque solutæ fuerint circa pubertatem, aut in fœminis circa menstruorum eruptiones, diù perseverare solent. (*Ibid.*, *aph.* 28.)